

Conseil Municipal du 23 juillet 2026 - Point 11
Intervention d'Olivier GIRAUDEAU

Monsieur le Maire,
Chers collègues,

Nous sommes bien évidemment favorables au soutien de la vie associative, qui est essentielle pour Saint-Brès. **Nous voterons POUR** cette délibération.

Les présidents, les bénévoles et les adhérents méritent pleinement l'appui de la commune et ils ont, et ils auront, tout notre soutien.

Cependant, en résonance avec l'intervention que nous venons d'entendre, il me semble qu'aucune **commission municipale n'a été réunie en amont** pour examiner ces demandes ; en tout cas, je n'y ai pas été conviée. Encore une fois, ça limite notre capacité à voter en pleine connaissance de cause.

J'entends ce que vous avez dit tout à l'heure sur le fait que, quand vous allez changer une ampoule, vous n'allez pas réunir la commission. Mais avant chaque conseil, les commissions qui vont présenter des délibérations au conseil doivent se réunir. Quand c'est une décision, il n'y a pas de vote, cela ne nous concerne pas, mais dès qu'il y a un vote, normalement, la commission qui a préparé le dossier doit se réunir.

Sans réunion, sans échanges, sans présentation préalable, **comment comprendre la logique derrière ces attributions ?**

Vous nous dites que Mme MELLINAS a mis en place une nouvelle procédure, mais du coup, je ne la connais pas et nous ne la connaissons pas. On ne sait pas **quels sont les critères** pris pour attribuer ces subventions. Est-ce que c'est le **nombre d'adhérents, l'impact sur la commune, un diagnostic partagé ?** Quels objectifs ont guidé ces attributions ?

On aurait aimé avoir ces éléments. Ce n'est pas la commission qui va examiner la recevabilité des demandes, il y a un service qui s'en charge, mais au moins on aimerait avoir ces éléments avant.

Dans la délibération que l'on n'a pas étudiée, concernant la **Convention Territoriale Globale**, il y a un **diagnostic partagé** et une **analyse des besoins sociaux** de la commune qui pourraient utilement nous éclairer à définir les priorités et les soutiens qu'on pourrait apporter aux projets associatifs, ou en tout cas voir ceux qui seraient pertinents sur la commune.

Donc nous allons voter **POUR**, mais si on pouvait avoir un peu plus de **transparence et de concertation** pour les prochaines attributions. Nos associations le méritent, et nos contribuables aussi, pour savoir où va notre argent.